



CFPPA du Gers

FORMATIONS ADULTES & APPRENTISSAGE

Certificat de Spécialisation (CS)

Commercialisation des vins

FORMATION CONTINUE

Relation Emploi/Formation

Le Certificat de Spécialisation Commercialisation des vins est une formation diplômante qui fait suite à des études en viticulture-œnologie ou en commerce. Le commercial en vins exerce des activités qui s'organisent autour de deux grandes fonctions :

- une fonction orientée vers la mise en oeuvre de tous les moyens nécessaires existants à la promotion et à la vente des vins
- une fonction orientée vers le conseil d'un client dans le choix d'un vin ou d'un spiritueux, notamment grâce à ses connaissances en œnologie.

Objectifs de la formation

Acquérir les connaissances, compétences et savoir-faire pratiques nécessaires à l'exercice du métier de commercial en vins à savoir :

- Présenter les composantes de la politique commerciale de l'entreprise
- Utiliser les techniques de vente et de négociation
- Assurer le suivi des ventes dans le respect de la réglementation
- Présenter les différents types de vins

Obtention du diplôme

Le certificat est délivré après l'obtention par un contrôle continu des 4 Unités Capitalisables.

Débouchés

- Vendeur pour un producteur, une cave coopérative ou union de caves coopératives, un magasin spécialisé ou grande surface, les maisons de négoce, les cabinets conseils
- VRP multi-cartes
- Animateur promoteur
- Producteur - Vendeur de ses produits

Lieu de la formation

CFPPA du Gers – site de Riscle
Contact : Mme Nathalie GRAZIANI
nathalie.graziani@educagri.fr

Contenu de la formation

- Unité Capitalisable 1: Politique commerciale de l'entreprise
- Unité Capitalisable 2 : Techniques de vente et de négociation
- Unité Capitalisable 3 : Suivi des ventes dans le respect de la réglementation
- Unité Capitalisable 4 : Présentation des différents types de vins

Conditions d'accès

- Prérequis : validation du projet professionnel à travers une expérience ou une immersion dans le métier et être détenteur d'un diplôme de niveau BAC
- Dossier d'inscription à retirer auprès du **secrétariat du CFPPA du Gers**

Durée & période

La durée et le contenu du parcours sont adaptés selon les acquis et l'expérience du stagiaire ; 1288 heures (8 mois) de fin septembre à juin.
Formation en centre : 560 h / Formation en entreprise : 728 h

Financement / Rémunération

Contactez le CFPPA du Gers, votre mission locale, votre conseiller Pôle Emploi, votre employeur ou le FONGECIF de votre région pour étudier les différentes possibilités : Accès individuel ; Congé individuel de Formation (CIF) ; Droit Individuel à la formation (DIF) ; Contrat de sécurisation professionnelle ; Financements individuels

CFPPA du Gers

Lycée Agri-viticole Voie Edgar Morin - 32400 RISCLE
Tél 05 62 69 72 16 • lpa.riscle@educagri.fr

